

S.N.E.S. - Note pour la commission Hetzel

La commission « université-emploi » inscrit la réflexion dans un espace très réducteur . L'objectif annoncé vise une meilleure adéquation « formation-emploi » en incitant l'université à ouvrir des formations professionnalisantes, notamment grâce à l'apprentissage, à mieux informer les étudiants et les lycéens sur les secteurs « porteurs » et sur les débouchés des différentes filières, à mieux préparer leur orientation.

Or, selon nous cette conception est beaucoup trop étroite car elle ne permet pas d'appréhender les questions dans leur globalité ni de poser clairement les défis qui s'imposent aujourd'hui pour l'économie et le développement social et culturel.

Car, dans la loi d'orientation, l'objectif annoncé est bien d'amener 50% d'une classe d'âge à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur. Quels moyens se donne t on pour y arriver ? Sur quels leviers peut on agir ?

Ceci suppose d'élargir la réflexion car la moitié des étudiants est constituée par des étudiants inscrits en CPGE, STS, DUT , ce qui contribue largement à l'élévation du niveau de qualification des jeunes . L'université et les autres voies du supérieur ne sont pas isolées dans des parcours étanches. Il y a des passerelles qu'on pourrait encore développer.

Ceci implique également de prendre à bras le corps , la question de l'échec dans l'enseignement supérieur et particulièrement dans les premiers cycles universitaires . Il faut prendre la mesure des difficultés générées par la mise en place du LMD et envisager les moyens qui permettent aux titulaires de bacs technologiques et de bacs pro , motivés par des études à l'université de s'y engager et d'y réussir au lieu de crier systématiquement à « l'erreur d'orientation ».

La réduction du débat à la seule problématique de « l'adéquation formation-emploi » fait l'impasse sur la très grande difficulté de prévoir précisément les besoins à moyen et long terme, leur localisation. Elle laisse également entendre que la liaison entre les deux termes serait univoque . Or, il suffit d'analyser les résultats des enquêtes menés par le CEREQ ou la DARES pour voir que la même formation peut déboucher sur des emplois différents et que l'accent est mis de plus en plus sur les capacités d'initiatives, la polyvalence et non sur des savoirs faire étroits .

Enfin , il semblerait dans le domaine de la professionnalisation des études supérieurs que tout soit à faire. Mais beaucoup de choses existent déjà.

- **S'agissant de la professionnalisation**

Le Post- Bac offre des voies diversifiées permettant d'acquérir des formations professionnelles débouchant sur des qualifications reconnues.

Les formations de STS et d'IUT représentent un point d'appui solide ;

Mais l'université compte un certain nombre de filières professionnelles (filières d'ingénieurs, master Pro, licence professionnelles, filières d'ingénieurs à l'université, DEUST,)

- **S'agissant de l'information et de l'orientation**

Le premier Ministre annonce la création d'un grand service public de l'orientation Mais celui ci existe déjà même si son fonctionnement peut être amélioré et ses effectifs augmentés.

Ce qui existe

Les services universitaires d'information et d'orientation (SUIO ou SCUIO)

- Elles existent dans toutes les universités . Elles ont en charge l'accueil, l'information, l'aide à l'orientation et à l'insertion des étudiants
- Elles comprennent différents personnels : des secrétaires chargées de l'accueil, des chargés de documentation ou documentalistes, des conseillers d'orientation-psychologues chargés de la réception sur rendez vous des étudiants pour tout problème d'information, d'orientation ou de réorientation.(on compte actuellement Un co-psy pour 18000 étudiants au plan national). Ces co-psy interviennent également pour moitié de leur temps dans les lycées. Faute d'effectifs suffisant de co-psy, les universités recrutent actuellement sur profils des ingénieurs d'études dont les missions sont très proches de celles des co-psy bien qu'ils n'en n'aient pas la formation.
- Elles organisent des forums sur les formations à l'université, des ateliers d'orientation pour les étudiants de L1 ou L2 en échec et souhaitant se réorienter, la mise à disposition de contacts avec certaines entreprises ou l'accompagnement vers la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation..)
- Elles contribuent aux études sur le devenir des étudiants dans les différentes filières
- Elles organisent des opérations portes ouvertes à destination des lycéens de terminale

Les problèmes

- L'absence de lisibilité des cursus universitaires surtout depuis la mise en place du LMD
- La très grande variabilité du suivi des étudiants selon les universités
- L'absence de régulation de la part du Ministère quant au flux en dehors des filières à numerus clausus Les habilitations ne semblent pas correspondre à une vision nationale mais bien plus à la capacité des universités d'afficher des partenariats locaux
- L'absence de vue d'ensemble des cursus , des réorientations, des parcours
- Une anticipation des besoins très réduite . Par exemple, on peut regretter que de trop nombreux étudiants s'engagent dans des études de psychologie , mais on peut aussi se donner pour objectif de réduire les délais d'attente dans les CMPP à 15 jours au lieu de 6 mois et de multiplier le nombre de psychologues dans l'éducation nationale par 3. Un raisonnement identique pour beaucoup d'autres secteurs pourrait être tenu.
- L'absence de moyens pédagogiques adaptés pour l'aide aux étudiants les deux premières années au moins, le silence fait sur les conditions d'études , les locaux , les ressources financières des étudiants.

Les propositions

- Redonner à l'Etat une responsabilité forte quant au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (financements, locaux, moyens d'enseignement adaptés au public)

- Améliorer les taux d'encadrement dans les premiers cycles universitaires et le développement de dispositifs pédagogiques en particulier pour les titulaires de bac pro
- Une meilleure lisibilité des parcours , de véritables équivalences et un développement des passerelles entre voies, entre filières.
- Une reconnaissance des CPGE et des STS dans le LMD et une augmentation des capacités d'accueil
- Permettre un meilleur accompagnement des étudiant pour la réalisation de leur projet de formation, par des personnels qualifiés .
- Revaloriser les SUIO en leur donnant de véritables moyens de fonctionnement et notamment un plan de recrutement pour doter chacune, des personnels nécessaires pour assurer l'accueil et le suivi des étudiants qui en éprouvent le besoin. L'accueil offert par les co-psy est un accueil qualifié et « généraliste ». Les co-psy en tant que psychologues sont à même d'aider les étudiants à faire le point sur leurs difficultés , à préciser leurs interrogations (adaptation à la vie étudiante, méthodes de travail universitaire, difficultés personnelles, élaboration du projet..) et à diriger vers les spécialistes compétents si nécessaire Il faudrait pour cela, comme première étape, multiplier par 5 le nombre de postes de co-psy intervenant à l'université et focaliser leur action sur les deux premières années et sur la liaison avec les lycées.
- Créer dans toutes les grandes villes un CIO spécialisé sur l'enseignement supérieur comme il en existe déjà à Lille et à Paris regroupant les co-psy intervenant dans les universités et constituant un pôle ressource pour la coordination des informations et leur diffusion dans les Cio , pour l'organisation de manifestations d'information dans le supérieur et dans les lycées.
- Coordonner l'information au niveau national sur les parcours , les réorientations et l'insertion professionnelle . Donner les moyens aux universités d'assurer ces suivis et confier des recherches précises au CEREQ par filières.
- Développer le recours aux stages dans les formations universitaires en donnant les moyens aux enseignants de les encadrer et en garantissant une rémunération aux stagiaires
- Piloter nationalement le développement des différents cursus afin de pouvoir répondre aux besoins du point de vue des qualifications et des spécialités.
- Développer la formation continue dans le service public en s'appuyant sur les GRETA